Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Vitry PDC : Réorganisation de la distribution

La CFDT, CGT et SUD ont été reçus en plénière le 06 septembre pour aborder la réorganisation et la présentation des scénarii proposés par la Poste. **Les scénarii seront soumis au vote des agents le mercredi 15 septembre**. Dès la présentation du projet, la CFDT a porté plusieurs revendications, indispensables pour s'engager dans l'accord sur le régime de travail. **Dès le démarrage des discussions, nous avons demandé un report de la mise en place de la future réorganisation prévue initialement le 21 octobre, finalement reportée au 16 novembre.**

Nous revendiquons :

- 5 jours de repos toutes les 12 semaines pour l'ensemble des agents, facteurs, facteurs d'équipe, facteurs qualité et rouleurs. Le fractionnement des repos en 2 ou 3 fois permettant des repos plus fréquents afin de réduire les contraintes physiques.
- Le report de la sécabilité du lundi et mardi d'un mois à la mise en place de la réorganisation.
- La sédentarisation de 2 rouleurs par équipe ainsi que des rouleurs hors équipe en nombre suffisant.
- Le maintien d'un volant suffisant pour permettre le remplacement de toutes les absences sans aucun recours à la sécabilité.
- La création de poste de facteur qualité en 2.3
- L'embauche de CDI étudiant le samedi, ce qui permet une force de travail complémentaire afin d'éviter le recours à la sécabilité comme la DOTC le pratique trop souvent actuellement. Cela permet aussi à un jeune, une rémunération et une expérience professionnelle.
- Un véritable dialogue avec le personnel concernant le rééquilibrage à venir pour qu'il puisse faire valoir l'expérience du terrain.

Tout en restant cohérent dans notre démarche de contractualiser les régimes de travail afin d'éviter tout scénario du type 1 jour de repos toutes les 4 semaines, nous exigeons de la Direction de Vitry qu'elle réponde favorablement à nos exigences.

C'est à ce prix, que la CFDT pourra s'engager

Le 10 septembre 2010